S'Joseph

INSTITUT SAINT-JOSEPH

⊠ Rue des Écriniers, 4 7800 Ath ⊠ Rue de Soignies, 308
7810 Maffle

① 068/28.25.56

0 068/28.36.04

institutsaintjosephath@gmail.com

Ath, le 17:57

Chers parents,

La rentrée est bien là. Voici un condensé d'informations pour celles et ceux qui ne l'ont pas reçu par email. Dans ce cas, merci de nous renvoyer votre adresse mail correcte à <u>secretariat@isjam.be</u>.

Durant cette période estivale, quelques grands travaux ont été réalisés à Ath et à Maffle. Ils pourront l'être encore (installation d'une chaudière au gaz à Ath, mise en conformité de l'électricité, du système d'alerte d'évacuation, déménagements et aménagements des locaux à Maffle, ...) à la rentrée. Le grand chantier concerne le bâtiment 4 rue des Ecriniers et comprend la démolition, évacuation, construction. Malheureusement, le nouveau calendrier scolaire nous a amputés deux semaines de travaux (congé du bâtiment du 15/07 au 15/08 oblige). Il se peut que la rentrée soit quelques perturbées par la présence des ouvriers. Je vous prie de nous excuser pour les désagréments occasionnés.

Dans les changements pédagogiques ;

- la gratuité s'étend de la 1ère maternelle à la 2ème primaire. En bref, restent à charge des parents : la fourniture du cartable non garni, le plumier non garni ainsi que les tenues vestimentaires et sportives usuelles de l'élève, collations et repas et la participation aux frais sportifs, culturels et aux séjours. Je vous invite à lire la circulaire 8866 que vous trouverez sur le site de l'école.
- la mise en application du nouveau programme en P3 et P4. Il apporte des nouveaux domaines : 2h de néerlandais données par Mme Vanessa, PECA, Technologie, ... De plus, pendant 2h, les enseignants seront en co-enseignement avec un collègue.

Comme chaque année, des mouvements ont eu lieu au sein du personnel : En Maternelles, tout dépend du nombre d'inscriptions jusqu'au 15 septembre. Les titulaires des classes seront déterminés lors de notre réunion de rentrée.

Ath	Maffle	
Mme Cécile Mme Nathalie Mme Véronique C Mme Stéphanie Mme Laurence (puer)	Mme Aline Mme Barbara M. Bruno Mme TiNat	
Mme Ophélie (Psychomot)		

En Primaire:

ļ.	Ath	Maffle	
1A – M. Laurent		D1/D2 Mmc Maria	
2A – Mme Carine C		P1/P2 – Mme Marie	
P3A –Mme Valérie B	P3B – Mme Hélène	P3/P4 – Mme Véronique P	
P4A – M. Fromont	P4B – Mme Isabelle L		
P5A – M. Peltier	P5B – Mme Malherbe	DE /DC Mana Carab at Mana Isaballa	
P6A – M. Deman	P6B – M. Mahaudens	P5/P6 – Mme Sarah et Mme Isabelle	
Mme Valérie G et M. Lemaire (Polyvalence)		Valérie G (Polyvalence)	
Mmes Vanessa en P3/P4 et Laure en P5/P6 (NdI)			
M. Brixy + Francis (EPS)			

Dès le début de l'année, l'Institut Saint-Joseph et toute son équipe se lancent dans 5 journées de formations concentrées sur les aménagements raisonnables, le tronc commun et le nouveau programme. A cet effet, un tout nouveau bulletin a vu le jour.

Comme l'année dernière, j'assurerai, à partir du 04 septembre, une permanence hebdomadaire à Maffle. Je privilégie toujours le contact par mail et les demandes de RDV.

Règlements, projets, gratuité, frais scolaires, fournitures scolaires, menus et éphémérides seront affichés sur le site de l'école : http://institutsaintjosephath.be/ Je vous invite à le consulter régulièrement. Il représente une mine d'informations et toutes les réponses à vos questions s'y trouvent.

Notre page facebook centralise les actions immédiates ou les informations de dernières minutes. Les autorisations, les accords et les fiches seront remises à votre enfant dans le courant de la rentrée.

Voici les renseignements concernant la rentrée 2023-2024 :

1. La réunion des parents :

A Maffle:

Le jeudi 30/08/23

À 18h pour les maternelles et les primaires de P1 à P4.

À 18h30 pour les P5/P6.

A Ath:

Le vendredi 01/09/23

À 18h pour les maternelles et les primaires de P1 à P4.

À 18h30 pour les P5/P6.

2. Les collations saines et le mercredi des fruits et légumes :

Nous insistons sur la consommation de collations saines tous les jours de la semaine. À savoir : des produits laitiers, des fruits, des légumes, des produits « maison », artisanaux, locaux, bio, équitables... (exception pour les anniversaires).

Le MERCREDI, veillez à ce que vos enfants apportent le fruit OU le légume, lavé et découpé (les yaourts, les compotes avec fruits, les jus sont acceptés). Les autres goûters resteront dans le cartable.

De novembre à la mi-juin, c'est l'école qui fournira les fruits ou les légumes pour la récréation du mercredi.

→ Evitons trop de sucrés, salés, biscuits, gaufres, gâteaux fourrés, ...

3. L'horaire des cours :

J. Lilorane des			
	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Mercredi	
8h20	Rassemblement		
/!\ Début des cours à 8h25 — 9h15	Cours 1	Cours 1	
9h15 – 10h05	Cours 2	Cours 2	
10h05 – 10h20	Récréation		
10h20 – 11h10	Cours 3	Cours 3	
11h10 – 12h	Cours 4	Cours 4	
12h05 – 13h25	Rassemblement, sortie et repas.	Rassemblement, sortie ou garderie et repas.	
13h25 – 14h15	Cours 5		
14h15 – 15h05	Cours 6		
15h15 – 15h 30	Rassemblement et sortie.		
	Etudes ou garderie		

4. Le zéro déchet ou presque :

Pensons à la planète! Merci de veiller à emballer les tartines et autres collations dans du papier biodégradable et d'éviter tout ce qui est plastique.

Privilégions les gourdes plutôt que les berlingots, bouteilles. Buvons de l'eau plutôt que les softs trop sucrés. Je rappelle que les sodas et les chips sont interdits.

5. Les temps de midi:

L'AFSCA impose que le four à micro-ondes et le frigo ne soient plus mis à disposition des élèves pour leurs plats. Le repas tartine: Pour tous jusqu'au vendredi 01/09 inclus, dans le réfectoire et la garderie, selon leur classe. Le repas chaud: reprend le lundi 04/09, pour ceux qui le souhaitent. La soupe est gratuite pour toutes et tous.

6. L'application Apschool:

/!\ Réservation anticipative et uniquement sur l'application APSCHOOL. Attention, vous devrez avoir effectué le virement pour que la commande soit prise en compte. Les mises à jour seront effectuées le plus tôt possible. Je vous invite à vous connecter sur votre compte, avec le mot de passe qui vous sera envoyé, de mettre à jour vos informations et à y effectuer un virement anticipatif qui permettra de payer la garderie, l'étude et les repas chauds (selon votre demande).

Pour plus d'informations, voir le site de l'école : https://www.institutsaintjosephath.be/infos/documents/

Les nouveaux élèves recevront un identifiant dans le courant de la semaine de la rentrée.

Uniquement pour les nouveaux : Pas de panique, vous pourrez commander les repas en téléphonant ou en envoyant un mail (nom prénom classe de l'enfant) à l'école lundi matin AVANT 8h30.

7. La fin de journée :

Pour Ath:

À 12h15 le mercredi et 15h15, les autres jours de la semaine, vous pourrez récupérer vos enfants :

- Pour les maternelles, par la Rue du Noir Bœuf. Déclinez l'identité de votre enfant à l'institutrice qui ira le chercher dans son rang.
- Pour les primaires, par la Rue de Dendre. Entrez par la grande grille et présentez-vous face au rang de façon à ce que l'enseignant puisse associer votre visage à son élève.

Pour Maffle:

À 12h15 le mercredi et 15h15, les autres jours de la semaine, vous pourrez récupérer vos enfants devant la grille blanche.

8. Le service de garderie et d'études :

En application dès le mardi 29 août. La gratuité des garderies et des études est maintenue de 7h30 à 16h (sauf le mercredi après-midi). En dehors de cette plage horaire, un forfait d'1€ la demi-heure entamée sera exigé, <u>pour chaque enfant</u>, même issu d'une même fratrie.

Tous les jours : 6h30 à 7h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 16h à 18h

Mercredi après-midi de 13h à 18h

Pour rappel, une attestation vous sera transmise par l'application Apschool, dans le courant du mois de mai afin de bénéficier d'une déduction fiscale des frais de garderie.

Pour toute arrivée tardive et répétitive (5x), 1€/10 minutes vous sera facturé, en supplément. La ponctualité est une preuve de respect vis-à-vis de nos accueillantes.

/!\ Les études débuteront le lundi 04 septembre 23 :

- A Ath,

La petite étude, dans le réfectoire, rassemble les élèves de P1 – P2 et P3. La grande étude, dans la salle d'étude, rassemble les élèves P4 – P5 – P6. Vous pouvez venir chercher votre enfant à tout moment, au réfectoire.

- A Maffle, l'étude rassemble les élèves du primaire. Vous pouvez venir chercher votre enfant à tout moment.

Elles commencent à 15h30.

<u>Elle est payante à partir de 16h</u>. Après 16h30, les élèves seront dirigés vers la garderie. Les enseignants et personne en charge de la surveillance assurent le suivi des devoirs et des leçons.

9. Les activités extrascolaires :

À partir lundi 02 octobre, des activités extrascolaires seront à nouveau organisées. Des informations complémentaires arriveront dans le courant du mois de septembre.

Je souhaite à chaque enfant une très bonne rentrée scolaire : année de travail, de réussite, de vie harmonieuse et de joie de vivre. Tout au long de son parcours, le souci du bien-être de l'enfant restera, bien sûr, au cœur de nos préoccupations.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement et je vous assure de tout mon dévouement pour les élèves qui nous sont confiés.

Mme Vandermeets